



## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet  
Bureau Communication  
Interministérielle

Melun, le 24 mars 2020

*Les services de l'Etat engagés pour le respect des règles de confinement  
sur le campement de Dammarie-les-Lys*

Contrairement à ce que d'aucuns ont pu affirmer ce matin dans la presse, la Préfecture a pris toute la mesure de la situation à Dammarie-les-Lys et reste vigilante quant au respect des principes de confinement. L'Etat est intervenu, tant sur un plan répressif qu'humanitaire. 26 contraventions ont été dressées à l'encontre des occupants de l'ancien site d'Eiffage, pris sur le fait à déambuler pour des motifs non-autorisés.

Sur le plan humanitaire, Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne, a participé ce mardi 24 mars, à une opération d'aide organisée par les services de l'État avec le Secours Populaire, les Restos du Cœur et la commune.

Les familles présentes sur site ont reçu :

- 1,2 tonne de céréales et de lait ;
- 470 kilogrammes de fruits et légumes et épicerie ;
- 500 litres d'eau
- 600 colis comprenant des pâtes, des biscuits, des compotes...

Cette opération vise à fournir les aliments de première nécessité, afin que ces populations respectent le confinement en vigueur. Si elles venaient toutefois à contrevenir aux règles sanitaires, la loi sur l'urgence sanitaire prévoit : 135€ d'amende, 1500€ pour un récidiviste dans les 15 jours, et jusqu'à 3700€ et 6 mois d'emprisonnement pour 4 infractions dans les 30 jours.

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)